

Règlement Spécifique Jeunes

1) Objectif

- Proposer circuit d'épreuves pour l'ensemble des jeunes escrimeurs sur le territoire français
- Garantir un maintien du plaisir de pratique chez les jeunes
- Un tremplin vers les épreuves adultes

Organisations d'épreuves nationales jeunes en même temps que les circuits nationaux.

Finalisation de la saison par un critérium national jeune durant le championnat de France

2) Formule

La formule peut s'adapter en fonction du nombre d'inscrit par catégories d'âge

Catégorie M11- M13 (lame 2, poignée droite)

- Tour de poule en 4 touches
- TED en 8 touches (tirage des places possible)
-

Catégorie M15 (lame 5 poignée droite ou ortho)

- Tour de poule en 5 touches
- TED en 10 touches (tirage des places possible)
-

Les assauts devront être équilibré si un tireur combat en lame 2 son adversaire devra faire de même et changer d'armes. L'organisateur veillera à être en capacité de fournir des lames 2 en cas de besoin.

3) Arbitrage

Un nombre d'arbitres doit être mis à disposition par l'organisateur et uniquement dédié à l'épreuve jeune.

Les arbitres s'engagent à être bienveillants envers les jeunes.

Les fautes ne sont pas sanctionnées par des cartons mais doivent être expliquées.

4) Récompenses

Les 4 premiers sont récompensés ainsi que le 1^{er} B.

Néanmoins, il est recommandé de récompenser l'ensemble des tireurs

5) Matériel

Les tireurs doivent apporter leur matériel personnel.

Le matériel doit être aux normes

Armes : épée-fleuret

Lames : 2 ou 5

poignées : selon catégorie

L'organisateur s'engage à fournir du matériel en cas d'oubli ou de manque.